

Image not found or type unknown



Pas de prime de fin de contrat

Par **huberteric**, le **31/12/2013 à 18:46**

bonjour j'ai fait un cdd de six mois après je suis passé en cdi avec autre contrat ai je droit a prime fin de contrat cdd merci

Par **P.M.**, le **01/01/2014 à 10:10**

Bonjour,
Si cet autre contrat est un CDI, vous n'avez pas le droit à l'indemnité de précarité...